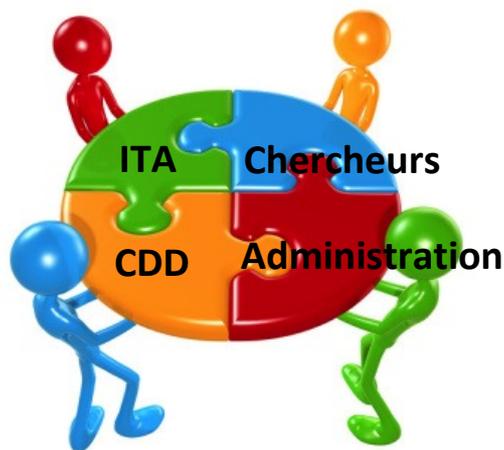


Tous ensemble pour faire avancer la recherche dans le bon sens

Aujourd'hui, un labo de recherche c'est⁽¹⁾ :



(1) : sans angélisme

Si rien n'est fait, demain ce sera⁽²⁾ :



(2) : sans défaitisme

Car aujourd'hui la situation est la suivante⁽³⁾ :



N 2013 **Avenir**



pôle emploi

(3) : avec réalisme

RENDEZ VOUS lundi 26 novembre à 13h Place du Capitole pour tous ensemble remettre une lettre au préfet

Si tu souhaites être informé ou participer plus activement, écris à : non_tit_inra_tlse@mailoo.org

Lettre d'information : Des Collectifs contre la Précarité dans la Recherche française

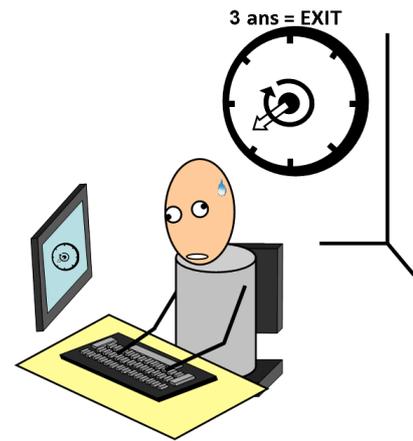
Non-titulaires de la recherche toulousaine* *et al.*^{a,b,c,d}

^a INRA-Toulouse ; ^b CNRS ; ^c INSERM

^d Université Paul Sabatier ; ^e INSA-Toulouse

Abstract

Le vote de la loi Sauvadet, le 12 mars 2012, visant à réduire la précarité au sein de la fonction publique, conduit aujourd'hui les établissements publics de recherche au non-renouvellement des Contrats à Durée Déterminée (Administratifs, Techniciens, Ingénieurs, Doctorants, Post-Doctorants...), afin d'éviter tout « risque [1] » de transformation d'emplois précaires (dont beaucoup concernent des besoins pérennes) en emplois permanents.



Aujourd'hui à l'échelle nationale :

- Dans les universités, 30% des personnels employés sont en CDD,
- au CNRS, sur 35 000 employés, 10 000 sont en contrat précaire. La loi Sauvadet ayant permis 50 CDisations seulement [2]. Pour remédier à cela, le CNRS souhaite s'engager à faciliter la formation des personnes en CDD à travers le pôle emploi [2].
- à l'INRA, 20% des effectifs dans les différents corps de métier travaillent en CDD.
- A l'INSERM, 50% des personnes sont en contrat précaire.

Dans ce contexte, le 14 septembre dernier, à **Toulouse**, un **collectif de non-titulaires** s'est constitué dans le but d'informer et de soutenir les personnels ne bénéficiant pas d'un statut permanent. Un **Collectif National des Précaires de la Recherche Publique** est mis en place.

Non-titulaires et titulaires demandons avec les organisations syndicales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche CGT, CFDT, SUD, FSU

- un **plan pluriannuel de titularisation** qui permette de résorber la précarité et une **augmentation significative du nombre de postes aux concours** dans toutes les catégories.
- le **retrait des préconisations internes aux établissements** et aux EPST quant à la limitation du cumul de Contrats à Durée Déterminée visant à empêcher l'accès à un emploi pérenne.
- dans le cadre de l'application de la Loi Sauvadet : l'embauche des personnels et **renouvellement des contrats des non-titulaires pour lesquels un financement est acquis**.

Nous appelons tous les personnels de la Recherche, non-titulaires et titulaires, à venir exprimer massivement ces exigences à l'ouverture des Assises de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur le 26 Novembre en manifestant place du Capitole, comme à Paris, Montpellier, Bordeaux, Marseille et Nice

[1] : M. EDDI, 2011, courrier interne INRA (Michel EDDI est le Directeur Général Délégué chargé de l'appui à la recherche pour l'INRA)

[2] : C. COUDROY (Directeur ressources humaines CNRS)

Les syndicats de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



* Corresponding authors. Mailing adress : non_tit_inra_tlse@mailoo.org

Blog collectif Toulouse : <http://precaire-recherche-toulouse.tumblr.com/>

Doc utiles : www.facebook.com/LesPrecairesDeLaRecherche

Signez la pétition (Appel des 50 000) : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2012N31148>